



Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

04 Mai 2024

Bonjour

Voici la gazette de la résidence de ce mois (pour simplifier la lecture, les évolutions depuis la gazette du mois précédent ont été surlignées en jaune). Vous pouvez la retrouver (et plein d'autres informations concernant la résidence du type Cahier des charges par exemple) sur le site Web de la Résidence <http://www.lescottagesdecressely.fr> (voir aussi QR ci-dessous)



Travaux et actions en attente :

- **Remplacement des portes des édicules « gaz »** de l'ensemble de la résidence (résolution N°17 de l'AG 2022) → **La société devant réaliser les travaux n'a pas répondu aux nombreuses relances du Syndic et du conseil syndical demandant une date ferme et définitive sur le début du chantier. A la suite de quoi, le Syndic a envoyé un courrier recommandé à cette société lui stipulant la rupture du contrat avec une demande de remboursement de l'acompte versé (18180 €).**

Informations diverses :

- **AG 2024** : les AG (placettes et Résidence) auront lieu **le mercredi 15 mai 2024 à partir de 17H30**.

Une grande partie de l'équipe du conseil syndical actuel (voire la totalité !) prévoit de ne pas se représenter lors de la future AG de l'ASL de 2024.

Il est donc urgent que les copropriétaires qui désirent s'investir dans la gestion de notre résidence se fassent connaître rapidement auprès du CS et du Syndic pour que la transition se fasse dans les meilleures conditions.

Nota : les candidatures peuvent bien sûr aussi se faire directement lors de l'AG ASL.

Les résolutions pour l'AG de l'ASL se votant à la majorité des copropriétaires (soit 63 votes « POUR » pour qu'une résolution soit adoptée), Il est indispensable que le maximum de copropriétaires soient présents ou à minima qu'ils votent par correspondance ou qu'ils donnent leurs pouvoirs ! (Voir les convocations d'AG pour le nombre maximum de pouvoirs possibles par copropriétaire avec 3 pouvoirs maximum par copropriétaire présent pour les AG copropriétés).

Comme tous les ans, il y aura une petite collation entre les AG copropriétés et l'AG ASL. Afin de limiter l'utilisation de gobelets jetables, merci par avance de venir avec votre verre.

Bonne lecture

Les membres bénévoles du Conseil Syndical

Les membres du CS : Mme M. Michelet (P1) / Mr V. Marly (P1) / Mr T. Huguenin Clément (P4) / Mr R. Bouhala (P4) / Mr Y. Genet (P6) / Mr J. Montagny (P7) / Mr B. Etienne (P7)

1/1